

# Après le Move To Cloud, le Move To Out !

Black Friday sur les activités Data center et support Réseaux.

Non contente de nous annoncer une étude concernant la vente des Datacenters français, la Direction vient de nous présenter un projet d'externalisation des activités Support data center et Support Réseaux.

Alors que les projets Teic.h et Move To Cloud semblaient embarquer une dimension humaine, cette annonce brutale casse la confiance placée dans nos responsables ICT !

**Black  
Friday**

Pour la **CFE-CGC**, parler de respect, de motivation et de bien-être au travail est indécent. Ce projet va briser des vies de salariés.

- ☹ Ils se sont investis depuis des années au sein de la société ;
- ☹ Ils ont toujours fait preuve de loyauté ;
- ☹ Ils ont accepté les nombreuses transformations des métiers, ne comptant pas leurs heures de formation.

C'ÉTAIT  
PAS EXACTEMENT  
CE QUE J'ENTENDAIS  
PAR "AIDE AU DÉPART"...



Aujourd'hui, la reconnaissance et les remerciements de Stellantis se résume à leur dire : « Allez voir ailleurs ».

**Devant le manque d'informations et d'explications claires, la CFE-CGC conteste les choix de la solution externe et du partenaire.**

Vos élus restent disponibles auprès de chacun de vous afin de défendre vos intérêts et votre emploi au sein du Groupe.

Au verso, la déclaration lue lors du CSE C extraordinaire de ce jour.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !



**CSE C extra du 24 novembre 2023**  
**Information en vue d'une consultation du Comité Social et**  
**Economique Central sur le projet de transfert des opérations**  
**de data center et de réseaux**  
**Déclaration CFE-CGC**

La convocation à cette instance a pour objet une « Information en vue d'une consultation du Comité Social et Economique Central sur le projet de transfert des opérations de data center et de réseaux »

Nous avons bien eu vent, lors d'une annonce maladroite faite aux équipes de la vente des data centers, ce qui pourrait d'ailleurs être caractérisé comme une entrave, car réalisée en amont de cette présentation en instance.

Il nous est apparu, après avoir entendu les rumeurs concernant cette étude, que le projet était déjà bien avancé, mais avec très peu de mesure d'impact organisationnel et social. Aussi, pour ce qui est de la méthode, nous déplorons une nouvelle fois de nous retrouver en porte-à-faux avec l'esprit de la « co-construction » que vous affichez largement à l'extérieur de l'entreprise.

Ce qui nous préoccupe, c'est le déclenchement à des fins purement financières, plus qu'à un besoin technique, de ces externalisations. Elles se font au coup par coup, sous prétexte que ce ne sont pas des postes "jugés stratégiques". Nous pensons que le risque est réellement de se priver de compétences internes qui nous font déjà tant défaut.

À l'issue des présentations de ce jour, vous ne pourrez pas empêcher les salariés qui travaillent sur les sites visés par cette étude, d'échafauder toutes sortes d'hypothèses, concernant leur avenir personnel et professionnel. Le choix d'engager les échanges avec les Instances Représentatives du Personnel sur ce projet à quelques semaines des congés relève pour le moins d'un manque de tact. Il est à craindre qu'il ne gâche leurs congés de Noël.

Nous regrettons une nouvelle fois, qu'un projet sème le trouble, au sein des équipes françaises déjà fort fragilisées par ailleurs par leur engagement sur de nombreux fronts :

-Faut-il rappeler l'ensemble des externalisations impactant fortement l'organisation actuelle, et qui génèrent beaucoup de problèmes de fonctionnement et de charge de travail dans toutes les équipes ?

-Faut-il rappeler le rôle essentiel des salariés qui assurent le support aux data centers et réseaux ainsi que l'impact sur la sécurité des données ?

Nous estimons que l'engagement de ce projet arrive au pire moment et présente notamment un risque majeur pour les activités de nos établissements.

Nous craignons que la stratégie de l'I.C.T, d'externalisation des applications, des données et maintenant des salariés engendre des impacts collatéraux pour le reste du Groupe Stellantis : A l'instar des retours d'expérience négatifs, relatifs aux externalisations passées, déjà dénoncés par les organisations syndicales.

Ce projet pose selon nous, un problème de loyauté. Il s'agit pour l'entreprise de faire un usage de l'article L1224-1 du code du travail pour « vendre » des personnes à l'extérieur, alors même que nous avons signé un Dispositif d'Adéquation des Emplois et Compétence, qui exclut les mobilités et les départs forcés, ceci afin de privilégier le volontariat.

**A ce titre nous vous demandons donc avec engagement et insistance, de surseoir au déclenchement d'un tel artifice, et ainsi de laisser l'opportunité et le choix aux salariés d'engager des démarches de mobilité interne ou externe pour ceux qui le souhaiteraient !**